

Région	Nom du Porteur	Composition du pôle	Objectifs opérationnels ou spécifiques	Budget accordé en 2009	Budget demandé pour les 3 ans	Avis de l'ARS	Subvention proposée par la DG pour année 1	Subvention proposée par la DG pour année 2	Subvention proposée par la DG pour année 3	Commentaires du CV
ALSACE	IREPS Alsace	CIRDD Alsace, Migrations Santé Alsace, ORSA, associations (SACSO, Connaitre et agir), Ville de Mulhouse, CRAM	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre et renforcer la démarche de mutualisation et de coordination des compétences en EPS en Alsace par le développement d'un réseau d'acteurs en conseil et accompagnement de projet en EPS : la plate-forme ressources en EPS ; Poursuivre le travail de mise en cohérence des discours par le développement d'une culture partagée en EPS ; Faciliter l'accès à la documentation disponible dans les principaux centres de documentation régionaux (via l'Espace Régional de Documentation, en partenariat avec les autres sites susceptibles et volontaires pour participer à la démarche) ; Développer et mettre en ligne le projet de portail internet d'éducation pour la santé ; Mettre en place au niveau de la région une formation en éducation pour la santé de niveau 1, complétée de journées d'approfondissement par thématique 	180 550 €	595 315 €	Favorable	189 350 €	190 350 €	190 350 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir toutes les actions présentées par le promoteur à hauteur du financement demandé</p> <p>Années 2 et 3 Le CV propose de soutenir toutes les actions présentées par le promoteur à hauteur de 190 350 € ce montant tenant compte d'une estimation basée sur le coût moyen des activités</p> <p>Total des 3 années : 570 050€</p>
AQUITAINE	CRAES-CRIPS Aquitaine (Comité Régional Aquitain d'Education pour la Santé - Centre régional d'Information et de Prévention du Sida)	Aides, ANPAA, GRICA Renovation et GRRITA/ANITEA	<p>Améliorer la qualité des actions mises en place localement par les acteurs de la promotion de la santé.</p> <p>Développer et diffuser une culture commune en promotion de la santé</p> <p>Améliorer l'articulation et la complémentarité des politiques et des interventions</p> <p>Mieux couvrir et répondre aux besoins émergents des territoires et des populations en termes de santé.</p>	251 722 €	1 069 223 €	Favorable	250 000 €	250 000 €	250 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 250 000€ <u>Axe Communication</u> : le promoteur devra préciser le nombre de participants attendus lors de la journée régionale (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Formation</u> : Le CV propose de ne pas financer le dispositif d'évaluation de l'impact de la DQ, activité prématurée dans le déroulement du projet, pour laquelle le promoteur n'a donné aucune précision sur les modalités concrètes d'action malgré le montant important sollicité (Idem Années 2 et 3). <u>Axe Documentation</u> : Le CV propose de ne pas financer la réalisation du cdc pour la mise en place du portail documentaire ainsi que l'achat du logiciel documentaire ; l'INPES ayant déjà soutenu en 2009/2010 la réalisation d'une base documentaire Le promoteur devra indiquer la composition du comité technique et le nb de participants (Idem Années 2 et 3)</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 250 000€ <u>Axe Communication</u> : le nb d'abonnés envisagé pour la newsletter (Idem Année 3) <u>Axe Formation</u>: le promoteur devra préciser le contenu de formation, la typologie et le nb de bénéficiaires de la formation "Promouvoir la santé" et contextualiser cette activité (Idem Année 3) <u>Axe Documentation</u> : Le CV propose de ne pas financer la formation des documentalistes dont le coût est jugé excessif et pour laquelle le promoteur ne précise les modalités concrètes d'action</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 250 000€</p> <p>Note: le CV note le nb d'heures de coordination considérable et le manque de clarté sur le rôle et les objectifs des multiples instances de coordination et concertation existantes</p> <p>Total des 3 années : 750 000€</p>
AUVERGNE	APS-CRIPS (Auvergne Promotion Santé - Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida)	APS, future IREPS avec les ex Codes de la région, Aides, IUFM	<p>Créer des dynamiques d'acteurs permettant d'assurer un pilotage multi-partenarial et d'optimiser et/ou de développer le travail en partenariat dans les activités du Pôle de compétences</p> <p>Mettre en œuvre et animer un réseau de documentation en prévention et éducation pour la santé</p> <p>Développer l'accès et la variété des ressources documentaires auprès des acteurs de terrain</p> <p>Développer un programme d'actions et de formations du Groupe Régional de Formateurs</p> <p>Renforcer la synergie entre les groupes de formateurs et d'acteurs ressources régionaux en prévention et éducation pour la santé</p> <p>Construire des outils d'aide au montage de formation ou d'information</p> <p>Proposer une offre de formation</p> <p>Favoriser les liens et les échanges entre les principaux acteurs de la prévention</p> <p>Animer une dynamique de travail régional autour de la communication des activités du Pôle de compétences et entres ses membres</p> <p>Favoriser la visibilité et la communication des services offerts et outils réalisés par le Pôle régional de compétences et le réseau des CODES</p>	221 212 €	881 663 €	Très favorable	250 000 €	250 000 €	250 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur 250 000€ <u>Axe Documentation</u> : Le CV encourage le porteur à ouvrir les réunions régionales aux autres partenaires du pôle (partenaires du Copil par exemple) (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Communication</u> : Le CV propose de ne pas financer la « réalisation d'un produit de communication sur le service appui Méthodologique » et la « réalisation d'un produit de communication sur la base de données documentaire Auvergne-Limousin ». Il invite le pôle à réaliser la plaquette d'information s ur toutes les activités du pôle dès 2011.</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur 250 000€ <u>Axe Formation</u> : Le CV propose de ne pas financer les 2 jours de sensibilisation sur l'éducation thérapeutique du patient , activité qui ne peut être soutenue dans le cadre du pôle</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir toutes les activités du projet présenté à hauteur 250 000€</p> <p>Total des 3 années : 750 000€</p>
BASSE NORMANDIE	CORES Basse Normandie	Cores BN	<p>Organiser et animer le pôle. Poursuivre l'activité de conseil méthodologique (à la demande des acteurs régionaux), appuyer les politiques territoriales. Mettre en place et diffuser la démarche qualité. Promouvoir les démarches intersectorielles et développer les échanges de pratiques</p> <p>Développer un ensemble information/documentation/communication qui comprend : la ressource documentaire, l'information de proximité avec les CIP, la ressource pédagogique, les moyens de communication notamment numériques</p> <p>Développer la formation, initiale et continue</p>	112 000 €	546 000 €	Favorable avec réserves	112 000 €	112 000 €	112 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 112 000€ sous réserve que le promoteur offre les garanties inhérentes au fonctionnement d'un pôle de compétences. Le CV propose de signer une convention annuelle (dans un 1er temps) avec ce porteur qui devra fournir à l'INPES, à la fin de la 1ère année, la copie des conventions signées avec les différents partenaires du pôle, la répartition des rôles de chacun au sein du pôle ainsi que la liste effective de l'instance de pilotage du pôle. <u>Axe "Organiser et animer le pôle"</u>: Le promoteur doit préciser le nb de structures qui feront l'objet de conseil en méthodologie de projets. Le CV propose de ne pas financer la participation aux congrès Le porteur doit préciser les modalités concrètes d'actions s'agissant du sous-objectif 3 sur "améliorer en continu la qualité..." Le CV propose de financer 2 jours pour la participation aux réunions nationales <u>Axe "Développer un ensemble information..."</u>: Le promoteur doit décrire l'activité du pôle de compétences et non du Cores (ou future IREPS). Il doit aussi préciser à quels partenaires il fait référence. <u>Axe "Développer la formation"</u>: Sur cet axe, les objectifs pédagogiques des formations mises en oeuvre devront être plus clairement formulés et les activités plus détaillées (thèmes, nombre et typologie des personnes formées...)</p> <p>Année 2 Sous réserve que les conditions énoncées en année 1 soient respectées, le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 112 000€ Les remarques faites ci-dessus valent pour l'année 2. A la fin de la 2ème année, le promoteur devra fournir à l'INPES un extrait des bases de données documentaire, des personnes ressources en formation et en conseil en méthodologie de projets</p> <p>Année 3 Sous réserve que toutes les conditions énoncées en année 2 soient respectées, le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 112 000€</p> <p>Note : le porteur doit préciser son calendrier d'action (au moins trimestriellement pour l'année 1 du projet)</p> <p>Total des 3 années : 336 000€</p>

Région	Nom du Porteur	Composition du pôle	Objectifs opérationnels ou spécifiques	Budget accordé en 2009	Budget demandé pour les 3 ans	Avis de l'ARS	Subvention proposée par la DG pour année 1	Subvention proposée par la DG pour année 2	Subvention proposée par la DG pour année 3	Commentaires du CV
BOURGOGNE	IREPS Bourgogne	Codes, ORS, CG, CRU, IRTESS, CRDP, IFSI, CH	<p>Promouvoir l'apport documentaire pour le montage de projets dans le but d'améliorer la qualité des actions de promotion de la santé en Bourgogne</p> <p>Offrir une expertise sur les outils d'intervention s'appuyant sur les critères de qualité définis dans le référentiel de l'INPES</p> <p>Promouvoir des outils d'intervention de qualité et en faciliter l'utilisation</p> <p>Poursuivre et renforcer l'activité de conseil méthodologique en Bourgogne</p> <p>Consolider, développer et structurer l'activité de formation du pôle de compétences</p> <p>Accroître la visibilité du pôle de compétences en EPS/PS, la coordination des acteurs et le transfert de connaissances</p>	180 000 €	1 076 662 €	Très favorable	241 889 €	239 174 €	225 272 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 241 889€ Axe Appui documentaire : Le CV propose de ne pas financer l'élaboration du guide technique de la documentation, projet nécessitant une réflexion plus aboutie s'agissant notamment du public cible (idem Année 2) S'agissant des actions de réactualisation de bases de données et de veille, elles devront avoir lieu sur le <u>site Internet du pôle de compétences</u>, et non sur celui des comités d'EPS (idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la création de l'outil de formation à destination des équipes éducatives et le développement du dossier thématique en ligne « L'éducation pour la santé dans les programmes », l'INPES coordonnant déjà un travail similaire en direction du même public (outil Profédus) (idem Années 2 et 3) Axe Outils d'intervention : Le pôle devra préciser le nb de séances de présentation d'outils qui seront mises en place (idem Années 2 et 3) Axe Conseil en méthodologie : Le CV propose de ne pas financer la réalisation d'un référentiel de conseil en méthodologie. De nombreux outils existent déjà dans le domaine (Idem Années 2 et 3) Les objectifs pédagogiques des formations mises en oeuvre devront être plus clairement formulés et les activités plus détaillées (thèmes, nombre de personnes formées et nb de sessions prévues, nb de jours de chacune des sessions) (Idem Années 2 et 3) Le promoteur devra préciser le nb de sessions d'appui prévues pour les territoires urbains (Idem Années 2 et 3) Le promoteur devra préciser la durée des formations départementales au montage de projet en milieu scolaire (Idem Années 2 et 3) Axe Formation : Le CV propose de ne pas financer la construction du diplôme universitaire d'EPS/ETP, thématique non retenue dans ce cadre (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la participation du pôle dans le cadre du PRSE II, action déjà refusée en 2009 (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la réalisation du guide d'ingénierie de formation en éducation pour la santé, l'INPES ayant mis à disposition des acteurs un ouvrage sur ce même thème en 2009 (Idem Années 2 et 3)</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 239 174€ Axe Appui documentaire : Le CV propose de ne pas financer l'évaluation de la fréquentation du dossier thématique en ligne (idem Année 3)</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 225 272€ Axe Appui documentaire : Le CV propose de ne pas financer l'évaluation du guide technique de la documentation, dont l'élaboration n'a pas été financée en Années 1 et 2</p> <p>Total des 3 années : 706 335€</p>
BRETAGNE	IREPS Bretagne	Aides, ANPAA, CIRDD, CRU, LCC, MF	<p>Renforcer la professionnalisation et l'articulation intersectorielle des acteurs sur leurs territoires</p> <p>Mettre à disposition des acteurs de la région une offre de prestations, de services et de ressources auprès de publics et sur des territoires et milieux non couverts</p> <p>Apporter un appui à l'élaboration, au suivi et à la déclinaison des politiques régionales de santé dans le cadre du schéma régional de prévention</p>	307 915 €	972 862 €		296 000 €	303 000 €	305 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir toutes les actions présentées par le promoteur à hauteur de 296 000€ Ce montant tient compte d'une estimation basée sur le coût moyen des activités notamment sur l'axe Formation (Idem Années 2 et 3).</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir toutes les actions présentées par le promoteur à hauteur de 303 000€</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir toutes les actions présentées par le promoteur à hauteur de 305 000€</p> <p>Total des 3 années : 904 000€</p>
CENTRE	FRAPS (Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé)	Codes, ANPAA, MF	<p>Favoriser l'accès aux ressources documentaires en promotion de la santé de la région Centre afin de permettre aux acteurs d'effectuer des actions de qualité</p> <p>Mettre à la disposition de tous les acteurs une base de données des ressources pédagogiques régionales en promotion de la santé</p> <p>Mettre à la disposition de tous les acteurs en promotion de la santé une base de données des ressources régionales pour le conseil en méthodologie de projets</p> <p>Renforcer et développer le réseau documentaire en éducation pour la santé et promotion de la santé de la région Centre afin de permettre aux promoteurs de projets d'effectuer des actions de qualité</p> <p>Permettre aux acteurs de la région Centre de connaître et utiliser un grand nombre d'outils d'intervention en éducation pour la santé et promotion de la santé</p> <p>Offrir aux acteurs un conseil de qualité en communication pour les aider à mieux valoriser leurs missions et leurs actions</p> <p>Développer l'accès des acteurs régionaux aux compétences adaptées pour les aider à améliorer la qualité de leurs projets à toutes les étapes, du conseil ponctuel à un accompagnement plus soutenu dans le temps</p>	347 070 €	1 476 990 €	Favorable	400 000 €	400 000 €	400 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 400 000€ Axe Centre de ressources : La base de données en formation ne devra pas contenir les données concernant les participants aux différentes sessions de formations car ce n'est pas son objet (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la conception du didacticiel sur l'OCR, activité pour laquelle le promoteur n'apporte aucun élément permettant de juger de la pertinence de l'action (Idem Années 2 et 3) Axe Appui aux acteurs régionaux : Le CV propose de ne pas financer le conseil en communication, activité relevant d'un prestataire en communication et non d'un pôle de compétences (Idem Années 2 et 3) Le promoteur devra préciser les activités de conseils méthodologiques en terme de nombre et de contenu (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la production d'outil pour le conseil méthodologique, de nombreux outils existants déjà dans le domaine (Idem Années 2 et 3) Axe Appui aux politiques régionales : Le CV propose de ne pas financer la participation aux groupes thématiques de l'ARS et du Conseil Régional, type d'activités déjà présentées et refusées en 2009 (Idem Années 2 et 3)</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 400 000€ Axe Centre de ressources : Le CV propose de ne pas financer la "collecte et la validation des données disponibles sur les formations", activité consistant essentiellement en "l'évaluation du contenu pédagogique des formations". Les modalités d'actions décrites interrogent quant à la faisabilité de l'action (par rapport aux outils que le promoteur souhaite utiliser) et sur la légitimité du pôle par rapport aux autres acteurs à réaliser cette intervention (Idem Année 3)</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 400 000€</p> <p>Total des 3 années : 1 200 000€</p>
CHAMPAGNE ARDENNE	IREPS Champagne Ardenne	ANPAA, MF, IFSI, CRDP/CDP	<p>Concevoir des outils de communication au service de l'éducation pour la santé</p> <p>Animer un espace ressources documentaires en éducation pour la santé pour améliorer les connaissances, les compétences et les savoir-faire des professionnels</p> <p>Développer et harmoniser les compétences pour tendre à une dynamique locale en éducation pour la santé et promotion de la santé en Champagne Ardenne.</p> <p>Professionaliser les acteurs relais du champ du social, médico-social et de l'éducatif de la région Champagne-Ardenne à l'Education Pour la Santé et à la Promotion de la Santé par la mise en place de formations</p> <p>Offrir un lieu d'échanges et de partages d'expériences sur les questions d'éducation pour la santé et de promotion de la santé entre professionnels intersectoriels leur donnant ainsi la possibilité d'enrichir et de faire évoluer leur pratique</p>	250 000 €	825 504 €	Favorable avec remarques	220 000 €	220 000 €	230 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 220 000€ Axe Documentation : Le CV propose de ne pas financer les rencontres des groupes départementaux des professionnels de la documentation, activité bénéficiant déjà d'un financement sur l'axe "Coordination" (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer l'activité de « Proposer des documents partagés entre les membres du réseau... » puisque le pôle est déjà soutenu pour développer un espace d'échanges numérique (Idem Années 2 et 3) Axe Accompagnement des acteurs : Le CV propose de ne pas financer les réunions du groupe de travail « appui méthodologique », activité bénéficiant déjà d'un financement sur l'axe "Coordination" (Idem Années 2 et 3)</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 220 000€ Axe Communication : Le CV propose de ne pas financer la "réflexion, réalisation et diffusion numérique d'une publication numérique", le pôle possédant par ailleurs d'autres outils permettant d'atteindre le même type d'objectifs (Idem Année 3) Le CV propose de ne pas financer la création d'une affiche pour les futurs professionnels, le pôle possédant déjà des plaquettes promotionnelles par axe Axe Espace d'échanges de pratiques : Le CV propose de ne pas financer la journée régionale d'échanges de pratiques des professionnels de la documentation, activité bénéficiant déjà d'un financement sur l'axe "Documentation"</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 230 000€ Axe Communication : Le CV propose de ne pas financer la communication autour de la Journée d'échanges de pratiques, activité dont le montant est jugé trop élevé et pour laquelle le coût doit être intégré dans les activités à mener en 2012 Axe Formation : Le promoteur doit préciser s'il souhaite réellement créer une boîte à outils du formateur en formation <u>continue</u> alors que toute l'activité sur l'axe concerne la formation <u>initiale</u> Axe Espace d'échanges de pratiques : Le CV propose de ne pas financer le « Forum » régional transdisciplinaire, activité jugée non prioritaire par l'ARS. Le pôle doit conforter son activité sur les autres axes en priorité.</p> <p>Total des 3 années : 670 000€</p>

Région	Nom du Porteur	Composition du pôle	Objectifs opérationnels ou spécifiques	Budget accordé en 2009	Budget demandé pour les 3 ans	Avis de l'ARS	Subvention proposée par la DG pour année 1	Subvention proposée par la DG pour année 2	Subvention proposée par la DG pour année 3	Commentaires du CV
CORSE	IREPS Corse	Union Régionale FALEP	Développer la visibilité, la pertinence et l'organisation de l'information et de la documentation en promotion de la santé en région Améliorer la qualité des actions en éducation pour la santé en Corse Communiquer autour de l'éducation promotion de la santé Renforcer les compétences des ressources humaines en région Corse afin d'y promouvoir une culture partagée et la qualité des actions en éducation pour la santé	76 509 €	414 927 €	Favorable	70 000 €	70 000 €	70 000 €	Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 70 000€ En effet, le déroulement du projet sur les années précédentes indique qu'il convient de soutenir le porteur à hauteur des financements alloués antérieurement. <u>Axe méthodologie de projets :</u> Le CV propose de ne pas financer la création et la diffusion d'un outil permettant d'évaluer la qualité des projets. De nombreux outils existent déjà dans ce domaine (Idem Année 2) <u>Axe Formation :</u> Le CV propose de ne pas financer la réalisation du module de santé publique à l'IFSI d'Ajaccio. Cette action devrait être soutenue par l'IFSI. (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la réalisation de la formation en méthodologie de projet pour l'IFSI de Bastia. Cette action devrait être soutenue par l'IFSI. (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la réalisation de la formation en éducation thérapeutique du patient, thématique non retenue dans ce cadre (Idem Années 2 et 3) Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 70 000€ Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 70 000€ <u>Axe méthodologie de projets :</u> Le CV propose de ne pas financer l'évaluation de l'outil permettant d'évaluer la qualité des projets (création non financée en Années 1 et 2) Le CV propose de ne pas financer la réalisation d'outils en méthodologie de projet en fonction des besoins existants. De nombreux outils existent déjà dans ce domaine Note : le promoteur devra préciser le contexte dans lequel s'inscrit son projet triennal. Total des 3 années : 210 000€
FRANCHE COMTE	IREPS Franche Comté	4 Codes, Aides, ANPAA, ASEPT	Mettre à disposition une base de données documentaire accessible à tous, contenant des outils d'intervention en EPS/PS et des références bibliographiques Proposer un vivier de ressources et expertises régionales Proposer un service de diffusion d'information en EPS sur les territoires Animer un Centre régional de documentation en santé publique Communiquer des informations de connaissance en santé publique aux promoteurs d'action Offrir des centres de ressources pédagogiques Proposer un service de conseil en méthodologie et évaluation de projets Développer une offre de formation en EPS/PS en réponse aux besoins régionaux Offrir un accompagnement à l'utilisation d'outils d'intervention en EPS/PS Promouvoir la démarche-qualité et les outils adaptés auprès des acteurs régionaux	150 000 €	599 784 €	Favorable	190 407 €	190 407 €	190 407 €	Année 1 Le CV propose de soutenir toutes les actions présentées par le promoteur à hauteur du financement demandé. <u>Axe Centre de ressources :</u> Le pôle devra préciser les modalités d'édition des catalogues analytiques des outils d'intervention en éducation pour la santé (site Internet ou version papier) Le pôle devra préciser le nb de relais de diffusion de proximité mis en place (Idem Années 2 et 3) Le pôle devra préciser la fréquence de la newsletter (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Appui aux acteurs régionaux :</u> Le promoteur devra préciser la durée des modules complémentaires à la formation 80 heures (Idem Années 2 et 3) Le promoteur devra préciser le nb de personnes concernées par la formation aux outils de la qualité (Idem Années 2 et 3) <u>Axe espaces d'échanges de pratiques :</u> Le promoteur devra ouvrir entre documentalistes du Pôle à tous les partenaires du pôle (Idem Années 2 et 3) Année 2 Le CV propose de soutenir toutes les actions présentées par le promoteur à hauteur de 190 047€ comme en année 1, considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier d'une augmentation du budget en année 2. Année 3 Le CV propose de soutenir toutes les actions présentées par le promoteur à hauteur de 190 047€ comme en années 1 et 2, considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier d'une augmentation du budget en année 3. Note : le promoteur devra étoffer davantage l'évaluation (indicateurs et critères définis). Total des 3 années : 571 221€
GUADELOUPE	IREPS Guadeloupe	Ireps Guadeloupe	Mobiliser tous les acteurs des secteurs du social, de la santé, médico-social... Structurer une mission régionale et interrégionale Renforcer les connaissances et développer les compétences des professionnels formateurs en éducation pour la santé de la région Favoriser la mobilisation et la mutualisation des ressources existantes en conseil méthodologique pour l'accompagnement local des projets	83 600 €	554 900 €	Favorable	120 000 €	120 000 €	120 000 €	Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 120 000€ <u>Axe Animation du pôle :</u> Le promoteur devra préciser la composition de l'instance de pilotage (structure d'origine et nb de participants), le nb de personnes attendues à la rencontre annuelle régionale (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la rencontre annuelle interrégionale, activité dont la réflexion est insuffisamment aboutie ; le promoteur n'ayant donné aucune indication sur l'objet de la rencontre, les thèmes abordés, la typologie des participants, les résultats attendus... (Idem Années 2 et 3) Le promoteur devra préciser le nb de destinataires envisagés pour la newsletter (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Documentation :</u> Le porteur devra préciser la composition du comité technique et le nb de participants (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la participation à l'animation de la plateforme interrégionale communication inter DOM-IMPES ; l'IREPS Guadeloupe ayant été sollicitée au titre de l'IREPS et non du pôle de compétences (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer l'acquisition d'outils, activité non soutenue dans le cadre du pôle et relevant des activités d'IREPS (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Formation :</u> Le porteur devra préciser la composition du comité technique et le nb de participants (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la rencontre annuelle interrégionale, activité dont la réflexion est insuffisamment aboutie ; le promoteur n'ayant donné aucune indication sur l'objet de la rencontre, les thèmes abordés, la typologie des participants, les résultats attendus... (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer les formations thématiques, activité ne relevant pas du pôle (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer l'animation des modules en IFSI et IUFM, ces formations devant être supportées par les structures concernées (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Conseil méthodologique :</u> Le porteur devra préciser la composition du comité technique et le nb de participants (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la rencontre annuelle interrégionale, activité dont la réflexion est insuffisamment aboutie ; le promoteur n'ayant donné aucune indication sur l'objet de la rencontre, les thèmes abordés, la typologie des participants, les résultats attendus... (Idem Années 2 et 3) Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 120 000€ <u>Axe Formation :</u> Le CV propose de ne pas financer la formation de formateurs transversale et commune aux différentes thématiques du PRSP Guadeloupe, ce programme n'étant plus d'actualité en 2012. Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 120 000€ Note : le CV recommande au promoteur l'ouverture du pôle de compétence aux autres acteurs en EPS de la région. A ce titre, il devra en fin d'année 1, transmettre à l'IMPES la liste des partenaires effectifs et opérationnels du pôle en indiquant clairement la répartition des rôles de chacun
GUYANE	Guyane Promo Santé	Association regroupe 41 membres (associations locales)	Favoriser les synergies en éducation et promotion de la santé en Guyane Mutualiser, développer et améliorer la qualité des ressources documentaires (outils, etc.) Améliorer les compétences des acteurs et la qualité des actions	100 000 €	680 920 €	Favorable	144 000 €	163 000 €	158 000 €	Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 144 000€ <u>Axe Animation du pôle :</u> Le CV propose de ne pas financer l'animation d'une AG, cette activité relevant de l'association et non du pôle (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la participation aux rencontres interrégionales des pôles régionaux de compétence ; activité dont la réflexion est insuffisamment aboutie ; le promoteur n'ayant donné aucune indication sur l'objet de la rencontre, les thèmes abordés, la typologie des participants, les résultats attendus... (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la participation aux autres rencontres nationales ou internationales et celle à des rencontres collectives, ces activités relevant d'un budget de fonctionnement de l'association (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Documentation et outils :</u> Le porteur devra préciser la composition du comité technique et le nb de participants (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer la participation à l'animation de la plateforme DOM de l'IMPES ; GPS ayant été sollicitée au titre de l'association guyanaise et non du pôle de compétences (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Formation :</u> Le porteur devra préciser la composition du comité technique et le nb de participants (Idem Années 2 et 3) Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 163 000€ Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 158 000€ <u>Axe Documentation et outils :</u> Le CV propose de ne pas financer la mise en place et accompagnement de structures relais en documentation et outils sur 4 communes (2 en 2011, 2 en 2012) » pour l'année 2013. En effet, le porteur ne propose aucune action en 2013 mais demande un financement de 8 000 €. Total des 3 années : 465 000€

Région	Nom du Porteur	Composition du pôle	Objectifs opérationnels ou spécifiques	Budget accordé en 2009	Budget demandé pour les 3 ans	Avis de l'ARS	Subvention proposée par la DG pour année 1	Subvention proposée par la DG pour année 2	Subvention proposée par la DG pour année 3	Commentaires du CV
HAUTE NORMANDIE	IREPS Haute Normandie	ANPAA, GRANITEA, Aides, Planning Familial, LCC, MF	<p>Animer et administrer le pôle dans ses instances et activités Valoriser et communiquer sur le pôle</p> <p>Développer la démarche qualité en formation continue Renforcer l'offre de formation en promotion de la santé Soutenir les territoires et leur dynamique de santé par la formation des acteurs</p> <p>Optimiser la qualité des pratiques Continuer et étayer l'accompagnement collectif des acteurs Accentuer l'accompagnement territorial dans la mise en place des plans locaux de santé</p> <p>Animer et étayer le réseau documentaire haut normand Conforter l'accompagnement à l'utilisation d'outils d'intervention</p>	202 051 €	722 718 €	Favorable	180 000 €	180 000 €	180 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 180 000€ <u>Axe Animation et valorisation</u> : Le promoteur devra préciser le nb de personnes attendues au colloque régional annuel (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Formation</u> : Le CV propose de ne pas financer l'élaboration du référentiel « qualité » régional en formation EPS et PDS. Cette activité a déjà été présentée à l'INPES en 2009 et refusée. Pour rappel, le promoteur a été soutenu par l'Institut pour <u>sélectionner un référentiel parmi ceux existants</u>, mais pas pour en élaborer un nouveau. <u>Axe Méthodologie</u> : Le CV propose de ne pas financer la co-production d'un référentiel en conseil méthodologique. De nombreux outils existent déjà dans le domaine.</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 180 000€ <u>Axe Formation</u> : Le CV propose de ne pas financer la finalisation de la V1 du référentiel « qualité » régional (puisque l'élaboration est refusée en année 1) <u>Axe Méthodologie</u> : Le CV propose de ne pas financer la co-production d'un référentiel en conseil méthodologique. De nombreux outils existent déjà dans le domaine.</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 180 000€ <u>Axe Formation</u> : Le CV propose de ne pas financer le temps de formation au référentiel (puisque l'élaboration est refusée en année 1) <u>Axe Méthodologie</u> : Le CV propose de ne pas financer l'accompagnement à l'utilisation du référentiel (puisque l'élaboration est refusée en année 2)</p> <p>Note : le promoteur devra préciser le contexte dans lequel s'inscrit son projet triennal, ainsi que les bénéficiaires de chacune des activités. D'autre part, le CV juge le nb d'heures de coordination trop important.</p> <p>Total des 3 années : 540 000€</p>
LANGUEDOC ROUSSILLON	IREPS Languedoc-Roussillon	Aides, ANPAA, Holisme communication, CISS LR, ANITEA, COREVIH, URDEF	<p>Animer le pôle en assurant les missions prévues par sa charte de fonctionnement et assurer la coordination de chacun des axes et entre les différents axes d'intervention du pôle</p> <p>Evaluer le projet du pôle dans son ensemble</p> <p>Recueillir les besoins et les attentes des acteurs de la région afin d'adapter les services offerts dans le cadre des différents axes d'intervention</p> <p>Engager le pôle dans une démarche qualité et choisir un référentiel</p> <p>Mobiliser et développer les compétences des acteurs et favoriser les échanges interprofessionnels et intersectoriels</p> <p>Dans le cadre de la démarche qualité, définir les points clés et élaborer un contrat de progrès</p> <p>Poursuivre la sensibilisation des élus et des agents des collectivités territoriales aux impacts que les décisions politiques ont sur la santé des populations</p> <p>Accompagner les élus et les agents des collectivités territoriales dans l'élaboration d'un projet de promotion de la santé qui puisse s'inscrire dans la durée</p> <p>Poursuivre la sensibilisation des porteurs de projets à la démarche qualité, sur la base du guide d'autoévaluation de l'INPES</p>	270 000 €	884 661 €	Favorable avec réserves	260 000 €	236 000 €	240 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 260 000€ <u>Axe Fonctionnement du pôle de compétences</u> : Le CV propose de réajuster le coût sollicité pour la coordination (en comparaison du temps de travail consacré) à hauteur de 31 000€ <u>Axe Formation</u> : Les objectifs pédagogiques des formations mises en oeuvre devront être plus clairement formulés et les activités plus détaillées (thèmes, nombre de personnes formées et nb de sessions prévues, nb de jours de chacune des sessions) (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Appui documentaire</u> : Les journées d'échanges de pratiques destinées aux documentalistes doivent être ouvertes aux nouveaux partenaires du pôle (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer les mises à jour de la plaquette et du didacticiel présentant BIP BOP ; documents dont l'élaboration n'a pas reçu le soutien de l'INPES</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 236 000€</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 240 000€</p> <p>Note : le pôle devra préciser la répartition du rôle de chaque partenaire du pôle Il devra détailler les activités prévues dans le cadre de la démarche qualité (objectif transversal dans chacun des axes du projet), activités relativement onéreuses nécessitant des précisions (quel outil sera utilisé ? Quelles suites seront données ?). D'autre part, le CV invite le pôle à se rapprocher de l'ARS afin de bien adapter sa proposition aux besoins régionaux repérés.</p> <p>Total des 3 années : 736 000€</p>
LIMOUSIN	FL CODES (Fédération Limousine des Comités d'Education pour la Santé)	Codes, ANPAA, MF, Aides, Entr'AIDSida, LCC	<p>Développer une stratégie commune de recueil des besoins et des ressources</p> <p>Renforcer le lien avec les centres ressources pour la conception, la réalisation et le suivi des formations Proposer une liste des formateurs ressources en éducation pour la santé Identifier les personnes réalisant du conseil méthodologique en EPS sur le territoire Assurer une permanence de conseil méthodologique dans les 3 centres ressources Développer et harmoniser les ressources communes des conseillers PEPS en conseil méthodologique Développer l'accès et la variété des ressources documentaires auprès du public</p> <p>Développer la Promotion et l'Education pour la Santé dans les formations initiales des professionnels du champ médical, social et éducatif Développer l'offre de formation continue pour les acteurs professionnels et bénévoles Proposer de l'ingénierie de formation pour les établissements ou des réseaux</p> <p>Poursuivre l'accompagnement méthodologique sur site pour veiller à l'amélioration de la couverture territoriale régionale</p>	263 275 €	864 556 €	Avis favorable Partenariat effectif Compte sur le pôle pour les aider sur élaboration SRP	265 000 €	265 000 €	265 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 265 000€ <u>Axe Centre de ressources</u> : Le promoteur devra préciser la typologie et le nb de personnes concernées par la formation aux fonctionnalités avancées sur l'administration du site de la base de données (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Appui aux acteurs régionaux</u> : Le CV propose de ne pas financer les interventions en formation initiale, ces activités devant être soutenues par les structures concernées (Idem Années 2 et 3)</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 265 000€ considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier d'une augmentation du budget en année 2</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 265 000€ considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier d'une augmentation du budget en année 3</p> <p>Total des 3 années : 795 000€</p>
LORRAINE	IREPS Lorraine	Ireps Lorraine	<p>Offrir aux acteurs lorrains un service mutualisé de ressources documentaires et d'information de qualité en éducation pour la santé Elaborer, valider et mettre en ligne un répertoire des conseillers méthodologiques et formateurs en EPS en région Lorraine</p> <p>Offrir, aux acteurs lorrains, un accompagnement méthodologique tout au long de l'année Proposer, à l'issue du séminaire de 2010, un accompagnement spécifique à la programmation et l'évaluation des ateliers santé ville en région Lorraine Accompagner les acteurs lorrains à l'utilisation d'outils pédagogiques en éducation pour la santé Mettre en place des formations auprès des acteurs lorrains Participer à la conception d'une plate forme informatique de la version 2 du programme Inter régional Grand Est mis en ligne sur les sites respectifs des PRC concernés</p> <p>Initier la mise en oeuvre d'un atelier de production de recommandations sur les conditions permettant la contribution des actions de terrain financées par l'ARS à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé Favoriser, entre les conseillers méthodologiques et formateurs identifiés dans le cadre du PRC Lorrain, le partage de critères de qualité des activités de conseil méthodologique et de la formation en éducation pour la santé</p> <p>Faire fonctionner des espaces de concertation et d'animation régionale du pôle de compétences en éducation pour la santé Elaborer et mettre à jour les outils de communication sur le pôle de compétences</p> <p>Mettre à disposition des décideurs de la politique régionale de santé les compétences du PRC lorrain</p>	197 500 €	865 115 €	Favorable	250 000 €	250 000 €	250 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir toutes les actions présentées par le promoteur à hauteur de 250 000€ considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier de la totalité du montant demandé. <u>Axe Centre de ressources</u> : Le promoteur devra préciser le nb de participants envisagés pour la formation « Recherche d'informations » (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Fonctionnement</u> : Le promoteur devra préciser la composition du comité d'orientation pluri-sectoriel et le nb de participants</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir toutes les actions présentées par le promoteur à hauteur de 250 000€ considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier de la totalité du montant demandé.</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir toutes les actions présentées par le promoteur à hauteur de 250 000€ considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier de la totalité du montant demandé.</p> <p>Note : le CV recommande au promoteur l'ouverture du pôle de compétence aux autres acteurs en EPS de la région. A ce titre, il devra en fin d'année 1, transmettre à l'INPES la liste des partenaires effectifs et opérationnels du pôle en indiquant clairement la répartition des rôles de chacun ainsi que la composition précise du comité d'orientation pluri-sectoriel</p> <p>Total des 3 années : 750 000€</p>

Projets DevEPS 2010 - 2012

Région	Nom du Porteur	Composition du pôle	Objectifs opérationnels ou spécifiques	Budget accordé en 2009	Budget demandé pour les 3 ans	Avis de l'ARS	Subvention proposée par la DG pour année 1	Subvention proposée par la DG pour année 2	Subvention proposée par la DG pour année 3	Commentaires du CV
MARTINIQUE	CRES-IREPS Martinique	Non identifié	Structurer et animer la PREM (Plateforme des Ressources en EPS de la Martinique), dans une démarche qualité et de couverture territoriale Enrichir le Comité de Pilotage et la PREM avec de nouveaux partenaires. Fédérer les compétences et ressources en EPS/PS de la Martinique Mettre à disposition un ensemble de ressources modulables aidant à faire, à décider et à piloter un projet Amener les acteurs de proximité en EPS/PS à s'approprier des outils communs de suivi et d'évaluation des actions Rendre accessible les documents et outils d'information et d'animation Développer les compétences des opérateurs de terrain, des responsables de structures et des administrateurs Participer au dispositif national d'analyse des outils d'intervention en EPS/PS : la Pédagothèque Mettre en place des ateliers de présentation et de valorisation d'outils d'intervention en EPS/PS Rendre visible et communiquer sur les activités de la plateforme des ressources en EPS/PS de la Martinique Créer le site Internet de la PREM et mettre en ligne ses activités régulièrement	115 000 €	768 950 €	Avis favorable avec réserve	173 000 €	157 000 €	153 000 €	Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 173 000€ <u>Axe Animation du pôle :</u> Le CV propose de réajuster les coûts sur cet axe à hauteur de 40 000 €, les montants indiqués par le promoteur étant jugés excessifs (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Accompagnement méthodologique :</u> Le promoteur devra préciser la composition du comité technique et le nb de participants (Idem Années 2 et 3) Il devra aussi préciser le nb d'acteurs de terrain (individuel) pouvant bénéficier d'un accompagnement (Idem Années 2 et 3) Il devra quantifier l'activité d'appui méthodologique auprès des milieux spécifiques (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Information :</u> Le promoteur devra préciser la composition du comité technique et le nb de participants (Idem Années 2 et 3) Le promoteur devra préciser le nb exact de rencontres d'échanges de pratiques prévues autour du logiciel PMB (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Communication :</u> Le promoteur devra préciser la composition du comité technique et le nb de participants (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer l'organisation et la participation au séminaire d'échanges de pratiques en inter-régions ; activité dont la réflexion est insuffisamment aboutie ; le promoteur n'ayant donné aucune indication sur l'objet de la rencontre, les thèmes abordés, la typologie des participants, les résultats attendus... (Idem Années 2 et 3) Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 157 000€ Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 153 000€ Note : le CV recommande au promoteur l'ouverture du pôle de compétence aux autres acteurs en EPS de la région. A ce titre, il devra en fin d'année 1, transmettre à l'INPES la liste des <u>partenaires effectifs et opérationnels</u> du pôle en indiquant clairement la répartition des rôles de chacun ainsi que la composition précise des comités techniques des différents axes. D'autre part, il invite le pôle à se rapprocher de l'ARS afin de bien adapter sa proposition aux besoins régionaux repérés. Total des 3 années : 483 000€
MIDI PYRENEES	CRES Midi-Pyrénées CODES Haute Garonne	Codes, ANPAA 12, ADESO 09, CG 31, Rectorat, EN 46, Epicerie solidaires	Mettre en œuvre une formation de 5 jours par an et par département (en Haute-Garonne : 3 sessions par an) pour un public de 15 participants, Evaluer ces formations au regard des objectifs, méthodes, climat de travail et perspectives de réinvestissement Proposer et conduire 80 sessions de conseil méthodologique Conduire 4 expertises d'outils pédagogiques (pédagothèque de l'INPES) par an Proposer 40 sessions d'accompagnement à l'utilisation du Guide d'auto-évaluation des actions en promotion de la santé de l'INPES Mettre en œuvre 4 journées régionales sur 4 sites du territoire de Midi-Pyrénées Evaluer les 4 journées Mettre en œuvre une session de Formation de Formateurs à la démarche en EPS / PS pour les membres nouvellement recrutés de l'équipe technique du Pôle régional de compétences en EPS / PS (3 jours) Organiser une journée de travail autour de l'accompagnement à l'utilisation du Guide d'auto-évaluation des actions en promotion de la santé de l'INPES Apporter un appui documentaire par le centre ressources du CRES Midi-Pyrénées Mettre en place une politique de communication pour une plus grande visibilité sur les activités du Pôle	358 958 €	1 172 638 €	avis favorable avec réserves	360 000 €	360 000 €	360 000 €	Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 360 000€ <u>Axe Formation :</u> Le CV propose de réajuster le nb de jours de coordination à hauteur de 10 sur les 15 prévus par le promoteur. (Idem Années 2 et 3) Le CV invite le promoteur à inscrire son programme de formation au sein d'un catalogue afin d'en faciliter l'information auprès des acteurs de terrain et d'initier une réflexion sur leur impact (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Conseil en méthodologie de projets :</u> Le CV propose de soutenir les 80 sessions qui devront avoir lieu sous forme collective, les sessions individuelles faisant déjà l'objet d'un COM en région (Idem Années 2 et 3) Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 360 000€ Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 360 000€ Total des 3 années : 1 080 000€
NORD PAS DE CALAIS	IREPS Nord Pas De Calais	Non identifié	Soutenir les représentants des politiques régionales dans la définition, l'opérationnalisation et l'évaluation des programmations de santé. Renforcer les compétences des acteurs relais locaux, départementaux et régionaux intervenant dans le domaine de l'Education Pour la Santé et la Promotion de la Santé en région Nord - Pas-de-Calais Renforcer la qualité des actions développées par les acteurs relais locaux, départementaux et régionaux intervenant dans le domaine de l'Education Pour la Santé et la Promotion de la Santé en région Nord - Pas-de-Calais. Faciliter le développement des liens entre les acteurs de proximité en région Mutualiser les savoirs, savoir-faire, savoir-être dans les projets d'Education Pour la Santé et de Promotion de la Santé Développer ou renforcer les liens entre représentants des politiques régionales, acteurs relais et acteurs du soutien Développer l'évaluation des outils d'intervention en Education Pour la Santé et Promotion de la Santé accessibles aux acteurs et ayant trait aux thématiques prioritaires des politiques de santé. Développer l'offre en matière d'outils d'intervention à destination des acteurs	389 480 €	1 423 050 €	Favorable avec réserves	290 000 €	290 000 €	290 000 €	Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 290 000€ considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier de la totalité du montant demandé. <u>Axe Accompagnement méthodologique :</u> Le promoteur devra préciser les éléments contextuels à l'appui de sa proposition ainsi que la typologie exacte des bénéficiaires du service (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Formation :</u> Le promoteur devra préciser les éléments contextuels à l'appui de sa proposition. D'autre part, les objectifs pédagogiques des formations mises en œuvre devront être plus clairement formulés et les activités plus détaillées (thèmes, nombre de personnes formées et nb de sessions prévues, nb de jours de chacune des sessions) (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Documentation :</u> Le CV propose de ne pas financer les jours d'élaboration et de coordination de l'outil d'intervention en Education Pour la Santé et Promotion de la Santé ; de nombreux outils existants déjà par ailleurs et le promoteur ne donnant aucune précision sur la pertinence de cette proposition (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Démarche Qualité :</u> Le CV propose de ne pas financer cette activité, les modalités concrètes et opérationnelles qui la sous-tendent n'apparaissant pas dans le projet (Idem Années 2 et 3) Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 290 000€ considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier de la totalité du montant demandé. Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 290 000€ considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier de la totalité du montant demandé. Note : la composition du pôle de compétence manquant de clarté, le promoteur devra en fin d'année 1, transmettre à l'INPES la liste des <u>partenaires effectifs et opérationnels</u> du pôle en indiquant clairement la répartition des rôles de chacun ainsi que la composition précise des comités techniques des différents axes. D'autre part, il invite le pôle à se rapprocher de l'ARS afin de bien adapter sa proposition aux besoins régionaux repérés. Total des 3 années : 870 000€
PACA	CRES PACA	6 Codes	Créer une instance de pilotage permettant la concertation entre les partenaires afin de décider des orientations générales du projet et des activités à mettre en œuvre au sein de la plateforme. Assurer régionalement, la coordination, l'animation, le suivi et l'évaluation de l'ensemble des activités du pôle. Engager les acteurs du pôle (porteur et partenaires) dans une démarche qualité Améliorer la professionnalisation des acteurs impliqués dans les projets de promotion et d'éducation pour la santé Assurer une offre territoriale de formation (en termes de proposition et de couverture géographique) en lien avec la coordination régionale et une mise en œuvre d'actions de formation pour chaque département Accompagner les porteurs de projets depuis l'analyse de la situation à l'évaluation de leur action Offrir des espaces et temps d'échanges de pratiques afin d'enrichir et de faire évoluer les pratiques des professionnels et de favoriser les démarches intersectorielles Mettre à la disposition de tous les acteurs des bases de données documentaires en éducation et promotion de la santé	480 000 €	1 440 126 €	Très favorable	464 000 €	450 000 €	450 000 €	Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 464 000€ , ce montant tenant compte de la coordination du projet Bib-Bop <u>Axe Formation :</u> Le CV propose de ne pas financer les 3 jours de formation assurés par le CRES à destination des 6 Codes de la région, cette activité devant élarger sur les budgets de formation continue des structures (Idem Années 2 et 3). Le promoteur devra transmettre les contenus de formation. Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 450 000€ considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier de la totalité du montant demandé. Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 450 000€ considérant que les éléments présentés dans le dossier ne permettent pas de justifier de la totalité du montant demandé. Note : le CV recommande au promoteur l'ouverture du pôle de compétence aux autres acteurs en EPS de la région. A ce titre, il devra en fin d'année 1, transmettre à l'INPES la liste des <u>partenaires effectifs et opérationnels</u> du pôle en indiquant clairement la répartition des rôles de chacun ainsi que la composition précise des comités techniques des différents axes. Total des 3 années : 1 364 000€

Région	Nom du Porteur	Composition du pôle	Objectifs opérationnels ou spécifiques	Budget accordé en 2009	Budget demandé pour les 3 ans	Avis de l'ARS	Subvention proposée par la DG pour année 1	Subvention proposée par la DG pour année 2	Subvention proposée par la DG pour année 3	Commentaires du CV
PAYS DE LA LOIRE	IREPS Pays de Loire	ANPAA, ANITeA, Aides, SIS, MF, ORS	<p>Développer la complémentarité et l'accessibilité d'une base de données partagée entre les centres de documentation et coordonner et territorialiser l'offre documentaire des centres de ressources dans les Pays-de-la-Loire.</p> <p>Adapter et développer l'appui aux acteurs de proximité en promotion et éducation pour la santé, en améliorant son accessibilité en divers points du territoire.</p> <p>Promouvoir l'échange de pratiques entre les acteurs en éducation et promotion de la santé.</p> <p>Améliorer la communication et les productions permettant de rendre plus lisible l'éducation et la promotion de la santé ainsi que les prestations du pôle de compétences</p>	280 000 €	1 206 450 €	Très favorable	363 000 €	365 000 €	376 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 363 000€ <u>Axe Documentation</u> : Le promoteur doit développer davantage l'action qui concerne les relais de diffusion en précisant les modalités opérationnelles et le nb de structures mises en place chaque année (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Communication</u> : Le CV propose de ne pas financer la réalisation de la production écrite ou audiovisuelle, le promoteur ne donnant pas d'indication sur la pertinence de sa proposition (à quel besoin cela répond ?), les modes de diffusion et de communication prévus autour de l'outil et l'impact des productions précédentes. (Idem Années 2 et 3)</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 365 000€ <u>Axe Communication</u> : Le CV propose de réajuster les coûts de mise à jour du site Internet à hauteur de 7 000 €. (Idem Année 3)</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 376 000€</p> <p>Note : le CV a noté l'effort d'ouverture du pôle à d'autres acteurs de l'EPS/PS notamment dans la composition du comité de pilotage. Il invite le promoteur à préciser le rôle de chacun des partenaires dans la mise en oeuvre des actions.</p> <p>Total des 3 années : 1 104 000€</p>
PICARDIE	IREPS Picardie	Non identifié	<p>Réunir régulièrement l'équipe projet (le porteur du pôle et le pilote du Sreps en Picardie). Animer et assurer la logistique des réunions du comité de pilotage du pôle de compétence régional</p> <p>Animer le réseau des conseillers en méthodologie de projets Accompagner les acteurs de terrain (secteurs sanitaires, sociaux, éducatifs) et les acteurs institutionnels (ARS, élus locaux...) dans le montage, la conduite, le suivi et l'évaluation de leurs projets</p> <p>Organiser et animer des temps d'échange de pratique du pool de formateurs Former les acteurs de terrain en EPS/PS (méthodologie de projet, thème de santé spécifique, démarche et outils d'amélioration de la qualité des interventions...)</p> <p>Poursuivre l'animation du réseau documentaire en éducation pour la santé de Picardie Poursuivre la diffusion de documentation auprès des centres documentaires de proximité</p> <p>Analyser des outils visant à alimenter la pédagogie nationale mise en place par l'INPES</p> <p>Maintenir et mettre à jour les supports de communication NTIC</p>	189 788 €	765 948 €	Très favorable	190 000 €	190 000 €	190 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 190 000€ <u>Axe Fonctionnement</u> : Le pôle devra préciser la composition et le nb de participants au comité de pilotage à partir de 2011 (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Conseil en méthodologie de projets</u> : Le promoteur devra préciser les activités d'appui méthodologiques en terme de nombre et de contenu. Il devra aussi indiquer le nb de participants aux sessions d'échange de pratiques et d'expériences <u>Axe Formation</u> : Les objectifs pédagogiques des formations mises en oeuvre devront être plus clairement formulés et les activités plus détaillées (thèmes, nombre de personnes formées et nb de sessions prévues, nb de jours de chacune des sessions) (Idem Années 2 et 3) Le promoteur devra préciser le nb de temps d'échange interdisciplinaire prévus avec les filières sanitaires et sociales de Belgique (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Réseau documentaire territorialisé</u> : Le pôle devra préciser les modalités d'actions concrètes liées à l'accompagnement des documentalistes sur site (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Outils d'intervention en EPS</u> : Le CV propose de ne pas financer l'analyse des outils à destination des jeunes vivant avec un handicap mental. En effet, le promoteur souhaite appuyer ses analyses sur une grille d'analyse d'outils qui aurait été financée par l'INPES. Pour rappel, c'est une grille d'analyse des programmes éducatifs qui a été soutenue. (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Communication</u> : Le pôle devra préciser le nb de personnes attendues à la réunion plénière du pôle régional de compétence</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 190 000€</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 190 000€</p> <p>Note : la composition du pôle de compétence manquant de clarté, le promoteur devra en fin d'année 1, transmettre à l'INPES la liste des partenaires effectifs et opérationnels du pôle en indiquant clairement la répartition des rôles de chacun ainsi que la composition précise des comités techniques des différents axes.</p> <p>Total des 3 années : 570 000€</p>
POITOU CHARENTES	CRESI/CODES Poitou Charentes	23 partenaires : Aides, ANPAA, CODES, LCC, MF, CISS...	<p>Fédérer, mutualiser, organiser l'offre et les ressources en Education Pour la santé et Promotion de la santé</p> <p>Contribuer à la définition et l'appropriation de cadres de références commun aux acteurs impliqués en éducation pour la santé.</p> <p>Proposer un carrefour inter-réseau d'échanges entre les acteurs impliqués dans l'éducation et la promotion de la santé (Institutions, professionnels, associatifs)</p> <p>Contribuer à la professionnalisation des acteurs impliqués en éducation et promotion de la santé</p> <p>Mettre en place des actions répondant à des besoins spécifiques identifiés en région</p>	199 350 €	905 408 €	favorable avec réserves	200 000 €	200 000 €	200 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 200 000€ <u>Axe Coordination</u> : Le CV propose de réajuster le coût de la coordination à hauteur de 40 000 € (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Conseil en méthodologie</u> : Le promoteur doit préciser l'objet des temps de rencontres et d'échanges de pratique (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer l'étude des pistes de sensibilisation auprès des élus, activité dont la réflexion est insuffisamment aboutie. (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Documentation et outils pédagogiques</u> : Le CV propose de réajuster le coût de l'analyse d'outil à 1 500 € (Idem Années 2 et 3) Le promoteur doit préciser l'activité de construction de produits de valorisation en indiquant les modalités d'action concrètes. (Idem Années 2 et 3) <u>Axe Communication</u> : Le CV propose de ne pas financer les rencontres et temps de travail individualisés avec les partenaires, activité peu cohérentes avec l'objectif poursuivi sur cet axe. (Idem Années 2 et 3) Le CV propose de ne pas financer les 3 rencontres sur les produits de communication, le pôle étant déjà soutenu pour l'organisation des rencontres de l'équipe-projet constitué sur cet axe. Ce thème devra être abordé dans le cadre de ses réunions. (Idem Années 2 et 3)</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 200 000€</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 200 000€</p> <p>Total des 3 années : 600 000€</p>
REUNION	IREPS Réunion	IREPS	<p>Structurer et animer le pôle régional de compétences</p> <p>Faciliter et promouvoir l'accès aux ressources documentaires et pédagogiques sur l'ensemble du territoire</p> <p>Assurer un appui aux acteurs en optimisant les ressources régionales</p> <p>Favoriser l'échange de pratiques intersectoriel</p> <p>Assurer un appui aux politiques régionales</p>	93 500 €	364 181 €	Très favorable	105 100 €	109 583 €	105 430 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 105 100€ <u>Axe Echange de pratiques intersectoriel</u> : Le CV propose de ne pas financer la participation du pôle aux journées de la prévention et de l'éducation pour la santé organisées par l'INPES, cette activité devant relever de ces fonds propres (Idem Années 1 et 2) Il propose de ne pas financer le développement des partenariats dans la zone Océan Indien, cette activité ne présentant aucun objectifs opérationnels. (Idem Années 1 et 2) Il propose de ne pas soutenir le financement des "co-écritures" d'articles publiés dans le GLOBAL ou dans d'autres périodiques, l'objet du financement n'étant pas explicite (Idem Années 1 et 2) <u>Axe Appui aux acteurs</u> : Les objectifs pédagogiques des formations mises en oeuvre devront être plus clairement formulés et les activités plus détaillées (thèmes, nombre de personnes formées et nb de sessions prévues, nb de jours de chacune des sessions) (Idem Années 2 et 3) Le promoteur devra préciser le nb de structures concernées par l'accompagnement à la démarche qualité (Idem Années 1 et 2) <u>Axe Appui aux politiques régionales</u> : Le CV recommande que l'organisation des 3 séminaires à destination des collectivités en partenariat avec ARS et CNFPT soit cofinancée par ces structures. D'autre part, le promoteur devra préciser les thèmes envisagés et le nb de personnes attendues. (Idem Années 1 et 2) Le promoteur devra préciser les modalités d'actions concrètes qu'il souhaite mettre en oeuvre pour favoriser les échanges entre les acteurs en vue d'un contribution à la politique régionale de recherche (Idem Années 1 et 2)</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 105 100€ <u>Axe Appui aux acteurs</u> : Le promoteur devra préciser les activités d'appui méthodologiques en terme de nombre et de contenu.</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 105 100€</p> <p>Note : la composition du pôle de compétence manquant de clarté, le promoteur devra en fin d'année 1, transmettre à l'INPES la liste des partenaires effectifs et opérationnels du pôle en indiquant clairement la répartition des rôles de chacun ainsi que la composition précise du comité de pilotage et des groupes de travail des différents axes.</p> <p>Total des 3 années : 320 113€</p>

Projets DevEPS 2010 - 2012

Région	Nom du Porteur	Composition du pôle	Objectifs opérationnels ou spécifiques	Budget accordé en 2009	Budget demandé pour les 3 ans	Avis de l'ARS	Subvention proposée par la DG pour année 1	Subvention proposée par la DG pour année 2	Subvention proposée par la DG pour année 3	Commentaires du CV
RHONE ALPES	FRAES (Fédération Rhône Alpes d'Education pour la Santé)	Aides, Aides, ANPAA, CIRDD, CRIPS, MF	<p>Définir l'offre de services du pôle régional de compétences et contribuer à la qualité des services mutualisés et des activités</p> <p>Contribuer à la professionnalisation des acteurs Rhône-Alpins investis dans les champs de l'EPS/PS par le développement d'une offre de services documentaires</p> <p>Contribuer à la qualité des pratiques en éducation pour la santé à travers l'offre de conseil et d'accompagnement (CAM) du Pôle Régional de Compétences Rhône-Alpes</p> <p>Favoriser la professionnalisation des acteurs et favoriser la culture partagée en éducation / promotion de la santé</p> <p>Renforcer les compétences des porteurs de projets dans l'utilisation d'outils d'intervention en EPS /PS</p> <p>Favoriser la mise en place de la démarche qualité par les porteurs de projets de promotion de la santé en Rhône-Alpes</p> <p>Contribuer au renforcement de la qualité des pratiques des acteurs par la capitalisation et la mutualisation des expériences, et contribuer à l'émergence d'une culture partagée entre les différents opérateurs de la région</p> <p>Nourrir la réflexion et la pratique des acteurs de terrain rhodalpins investis dans le champ de l'EPS et renforcer le recours aux ressources du pôle régional de compétences par une politique de promotion/communication</p>	316 335 €	1 414 145 €	Avis favorable	388 000 €	377 000 €	302 000 €	<p>Année 1 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 388 000€ <u>Axe Conseil et accompagnement méthodologique</u> : Le CV propose de ne pas financer l'élaboration d'une charte de bonne pratique en CAM. De nombreux outils existent déjà dans le domaine. D'autre part, ce type de demande a fait l'objet de refus pour de nombreuses régions il y a quelques années et a donné naissance à la formation d'un groupe interrégional animé par l'INPES qui a travaillé sur un outil en méthodologie de projets <u>Axe Formation</u> : Le CV propose de ne pas financer les réunions du groupe de travail pour définir les critères de qualité des formations et des formateurs, cette activité n'étant pas un préalable nécessaire à la constitution de la base de données. <u>Axe Démarche Qualité</u> : Le pôle prévoit des temps de travail pour élaborer "un dispositif de sensibilisation à la démarche qualité" ainsi que des "sessions de formation à la mise en place de la démarche qualité". Le groupe national en charge de l'élaboration du guide de démarche qualité a déjà élaboré des outils en ce sens donc il ne s'agit pas d'élaborer mais de s'approprier et d'adapter l'outil réalisé par le groupe national</p> <p>Année 2 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 377 000€ <u>Axe Conseil et accompagnement méthodologique</u> : Le CV propose de ne pas financer la finalisation et la communication autour de la charte bonne pratique</p> <p>Année 3 Le CV propose de soutenir le projet présenté à hauteur de 302 000€ <u>Axe Coordonner les services mutualisés</u> : Le CV propose de ne pas financer la "rédaction des fiches projets et préparation des BP pour un nouvel appel à projets sur les pôles régionaux de compétences", l'INPES n'ayant pas à financer des opérateurs pour répondre à ses appels à projets <u>Axe Outils d'intervention</u> : Le CV propose de ne pas financer la mise en place d'un forum régional de 2 jours des outils d'intervention en EPS /PS, le pôle étant déjà soutenu pour organiser des sessions de présentation d'outils sur chacun des départements <u>Axe Communication</u> : Le CV propose de ne pas financer la "rédaction d'une note autour de l'opportunité de la réalisation d'un espace d'échanges/guichet dématérialisé disponible sur le Web"</p> <p>Total des 3 années : 1 067 000€</p>
				5 615 815 €	22 492 696 €		5 971 746 €	5 937 514 €	5 862 459 €	
							Total des 3 années	17 771 719 €		